



RAPPORT DE COMMISSION

POSTULAT MICHELE SCALA

AU CONSEIL COMMUNAL

Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone
des villes amies des aînés

Rapport de la Commission

La Commission, chargée d'étudier le dépôt du postulat de M. Michele Scala, s'est réunie le mardi 5 juin 2018, à 19h30, à la Salle de Municipalité.

Elle était composée de Mmes Dominique Perret, qui remplaçait Mme Elodie Golaz Grilli, Rosana Joliat, Suzanne Sisto-Zoller, Frédérique Beauvois ainsi que de MM. Silvio Torriani et François Delaquis. Mme Nathalie Jaccard et M. Stéphane Montabert étaient absent.

M. Scala était présent pour présenter son postulat et répondre aux questions des commissaires. Ensuite, il a quitté la séance.

La Commission remercie chaleureusement M. Jean-François Clément, Syndic ainsi que Mme Karine Clerc, Municipale Enfance et Cohésion sociale et M. Georges-Henri Chevallaz, chef de service, pour avoir donné des explications fort utiles à la Commission.

En préalable, la Commission a dû se constituer et a désigné M. François Delaquis en qualité de président-rapporteur.

Position du dépositaire du postulat

M. Michele Scala, président de la section de Renens de l'AVIVO, a eu connaissance du réseau francophone des «Villes amies des aînés», dont Genève en fait partie. La langue a également dicté son choix et la culture du pays. Il a le soutien de son comité.

Dans sa démarche, ce qui l'intéresse, c'est le développement des activités en faveur des aînés, à travers un réseau qui favorise les échanges et les informations, qui constitue une force de proposition, favorise le dialogue et lutte contre l'isolement.

Le but, c'est de participer et d'échanger, et non pas seulement d'être membre d'un réseau. M. Michele Scala relève que la Municipalité a mis dans son programme de législature: le développement de la qualité de vie des habitants. Ce postulat s'inscrit dans cette logique.

Le réseau francophone demande une mise à niveau de 3 à 5 ans afin d'obtenir le label «Villes amies des aînés» et être accepté.

Un commissaire pose la question si le dépositaire du postulat a connaissance du réseau suisse qui fait partie de l'Union des villes suisses. La réponse est non. Cela ne lui poserait pas de problème si c'était ce réseau qui devait être retenu.

Situation des aînés à Renens.

La Commune collabore avec le réseau local des aînés qui comprend notamment les associations Rayons de soleil, l'AVIVO, Pro Senectute ainsi que les organismes tels que l'APREMADOL, les EMS, etc. Les acteurs de ce réseau se rencontrent deux fois

par année. Le groupe réseau mobilité se réunit 2 fois par année au CTC pour aborder les problèmes liés à la voirie, l'emplacement des bancs, etc.

Dans le cadre également de Lausanne Région, il y a un groupe de travail qui s'occupe des seniors. Renens y est représentée par la Municipale de la Cohésion sociale. En collaboration avec le Service cantonal des assurances sociales et de l'hébergement (SASH), Lausanne Région a engagé un chercheur pour conduire une étude qui permettra d'avoir un diagnostic sur l'ensemble des prestations en faveur des seniors.

La Commission est renseignée sur le programme des actions faites en faveur des aînés. Par aînés on entend les personnes qui ont atteint l'âge ordinaire de l'AVS (64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes):

- Fête des aînés qui, vu son succès, a dû être doublée
- Soirées de préparation à la retraite
- Pas de retraite pour ma santé qui est un programme encourageant le mouvement, la mobilité et donnant des conseils en matière d'alimentation
- Fête des nonagénaires et centenaires par les Autorités
- Prestations dans le domaine de la mobilité

Appréciation des représentants de la Municipalité

Renens n'a pas de délégué aux seniors. L'adhésion au réseau francophone nécessiterait une dotation en ressources humaines supplémentaires, car l'effectif actuel du service ne permettrait pas de mettre en place la phase préliminaire liée au diagnostic et à la planification, puis la conduite du projet en vue de l'obtention du label. Le réseau ne fournit que la grille d'évaluation.

Il est souhaité que les canaux existants soient privilégiés. Cependant, à la question d'une commissaire, les communes de l'Ouest lausannois ne sont pas intéressées de rejoindre un réseau tel que proposé.

Délibération de la Commission

La Commission s'est interrogée sur la pertinence de faire partie d'un réseau et plus particulièrement d'un réseau étranger. Elle relève comme avantage, une ouverture plus large et des échanges sur une plus grande échelle.

Elle ne perçoit pas en quoi, le fait d'être labellisé tel que celui proposé par le réseau francophone, les Renonais en retireraient un retour sur investissement

La Commission est en revanche convaincue que notre Commune doit faire partie du programme «Ville-amie des aînés», créé par l'OMS, et qui vise à travers des réseaux de partager des expériences.

Les commissaires saluent le travail effectué au sein de Lausanne-Région et s'interrogent si, au vu des ressources nécessaires, ce n'est pas à ce niveau-là que passerait la solution pour rejoindre à réseau international.

La Commission doit se prononcer sur le renvoi ou non du postulat à Municipalité. Ainsi, elle n'est pas dans la situation où elle doit prendre position sur une réponse de la Municipalité par rapport à une proposition qui aurait été faite.

Ainsi, être dans un réseau c'est un état d'esprit et qui donne un signal fort comme quoi la vieillesse n'est pas considérée comme un problème négatif. C'est se donner les moyens de la réflexion et, le cas échéant, disposer ultérieurement d'une base pour élaborer une politique des aînés. Cela permet de savoir ce qui fonctionne bien ou moins bien ailleurs et d'éviter ainsi des erreurs ou d'utiliser à meilleur escient nos ressources limitées.

C'est en cela que ce postulat est intéressant. Les moyens à se donner ne sont pas liés directement au dépôt de celui-ci et la Municipalité peut avoir dans sa réponse, une autre échelle temps pour concrétiser ses objectifs et allouer en temps voulu les moyens qu'elle jugerait nécessaire.

La Commission a eu connaissance que l'Union des villes suisses, à laquelle notre Commune est déjà membre, dispose en son sein d'une Commission «Ville-amies-des aînés» qui traite des problématiques liés au vieillissement de la population et reprend les objectifs de l'OMS. Ce cadre est beaucoup plus souple et ne nécessite pas l'important travail induit par la labellisation exigée par le réseau francophone.

La Commission invite la Municipalité, en vue de répondre au postulat, de creuser la piste donnée par l'Union des villes suisses ainsi que celle déjà amorcée dans le cadre de Lausanne-Région.

Conclusion

La Commission, à l'unanimité, vous propose d'accepter la transmission du postulat de M. Michele Scala à la Municipalité.

Elle propose également à l'unanimité le vœu suivant :

Vœu :

La Commission estime qu'il n'est pas forcément nécessaire d'adhérer au réseau francophone et elle suggère que Renens fasse partie du réseau suisse des « villes-amies des aînés », groupe qui fait partie de l'Union des Villes Suisses.

Mmes :

Dominique Perret :

Rosana Joliat :

Suzanne Sisto-Zoller:

Frédérique Beauvois :

M :

Silvio Torriani :

Le président-rapporteur :

François Delaquis